

Préfecture du Terr. de Belfort

0 9 NOV. 2012

Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil douze, le 25 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Daniel BOUR, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, membres titulaires et Patrice SCHWARTZENTRUBER, membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Arlette ECABERT, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LAVAL, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI

<u>Avaient donné pouvoir</u>: Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Jacques DUPREZ, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Sylvie MANZONI à Christian RAYOT, Françoise PELCAT à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Claude JACOB, Elghazi ZOUNDARI à Pierre OSER.

<u>Assistaient à la séance</u>: Messieurs Claude BRUCKERT, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOUD.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
18 octobre 2012	18 octobre 2012	En exercice	32
		Présents	20
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Jean-Jacques DUPREZ est désigné.

2012-06-28 — Subvention aux Unions des Commerçants de « Beaucourt » et « Delle-Joncherey » et commune de Grandvillars.

Rapporteur: Christian RAYOT

L'Union des Commerçants et Artisans de « Beaucourt » et celle de « Delle – Joncherey » organisent des manifestations relatives à la promotion du commerce, de l'artisanat et des produits locaux.

Les commerçants et artisans de la Communauté de Communes du Sud Territoire organisent cette année le 13 octobre au côté de la CCI 90 « la Journée Nationale du Commerce de Proximité ». Cette journée est destinée à mieux faire connaître ou découvrir la palette des services et produits offerts à la clientèle locale (flyers, animations de rue, décoration et lots-enveloppes...).

A cette occasion, l'association des commerçants et artisans de Beaucourt sollicite une participation financière de la collectivité de l'ordre de 1 250 €.

Dans le cadre de la compétence en développement économique, il est proposé d'accéder à la demande de l'UCA de Beaucourt sous réserve toutefois que soient fournis par les Unions de Commerçants et artisans les documents sollicités par la CCST pour une participation effective de sa part (budget 2011 certifié, prévisionnel 2012 et budget de l'opération) ainsi qu'à celle de « Delle-Joncherey » et pour la commune de Grandvillars, sous réserve que ces dernières nous en fassent la demande.

Cette aide rentre dans une démarche de développement local intercommunal et de promotion des productions locales. A ce titre, le logo de la Communauté de Communes du Sud Territoire apparaîtra sur les différents supports de communication réalisés par la CCI 90.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accorder une subvention de 1 250 € (Mille deux cent cinquante euros) à l'association des Commerçants et Artisans de Beaucourt (sous réserve du dossier de demande complet),
- d'accorder une subvention de 1 250€ (Mille deux cent cinquante euros) à l'association l'Union des commerçants et Artisans de Delle (sous réserve du dossier de demande complet)
- de verser au titre d'un fonds de concours de fonctionnement un montant de 1 250€ (Mille deux cent cinquante euros) à la commune de Grandvillars (sous réserve du dossier de demande complet),
- d'affecter les crédits nécessaires,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président, Le Président L



A CAB Chez Giulia Per Giulia 10 rue P. Beucler 90500 BEAUCOURT



Monsieur le Président de la Communauté de Commune du Sud Territoire 90100 DELLE

Beaucourt le 10 juin 2012

Monsieur le Président,

Préfecture du Terr. de Belfort

0 9 NOV. 2012

Service Courrier

Dans la continuité des années précédentes l'ACAB tient à poursuivre son action pour le maintien et le développement du tissu commercial local et plus particulièrement celui du centre ville. C'est pourquoi nous participerons le 13 octobre prochain, avec la CCI du Territoire de Belfort et la ville de BEAUCOURT, à la Journée Nationale du Commerce de Proximité. Cette journée est destinée à mieux faire connaître ou faire découvrir aux clients habituels et notamment aux clients potentiels le tissu commercial du centre ville de BEAUCOURT.

La ville de BEAUCOURT et la CCI 90 s'investissent dans l'organisation de la journée et la communication institutionnelle Grand Média.

De son côté l'ACAB envisage de renforcer les animations intérieures des adhérents par de la publicité dans les boites aux lettres, de la décoration et par l'intervention d'un animateur au centre ville.

Notre budget nous permet d'assurer les animations traditionnelles mais ne peut supporter des engagements supplémentaires. C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter pour un soutien financier à la hauteur de 50% de la dépense afin de donner à cette journée un caractère dynamique et attrayant. La dépense envisagée s'élèvera à 2500€.

Vous en remerciant par avance et à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses

LO PRETI Rocco